

PROVINHY ACL

DATE DE MISE A JOUR : 15/05/24

**Liquide concentré à usage exclusivement professionnel
INDUSTRIES VINICOLES
NETTOYAGE ET DESINFECTION DU MATERIEL VINAIRE
(CUVES, PRESSEIRS, MACHINES ...) PAR TREMPAGE ET CIRCULATION**

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect	Liquide limpide
Couleur	Jaune pâle
Odeur	Chlorée
pH pur	14±0,5
pH à 10g/l	12,3±0,2
Masse volumique	1,2±0,01 g/cm ³
Point de congélation	-20 °C
Point d'ébullition	> 100 °C
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau en toutes proportions

Critères environnementaux :

Phosphore	< 0.1 %
Azote	< 0.1 %
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	22 grammes de dioxygène par kilogramme

Propriétés :

- . Oxydant des matières organiques
- . Antitartre

Application :

Mode d'emploi :

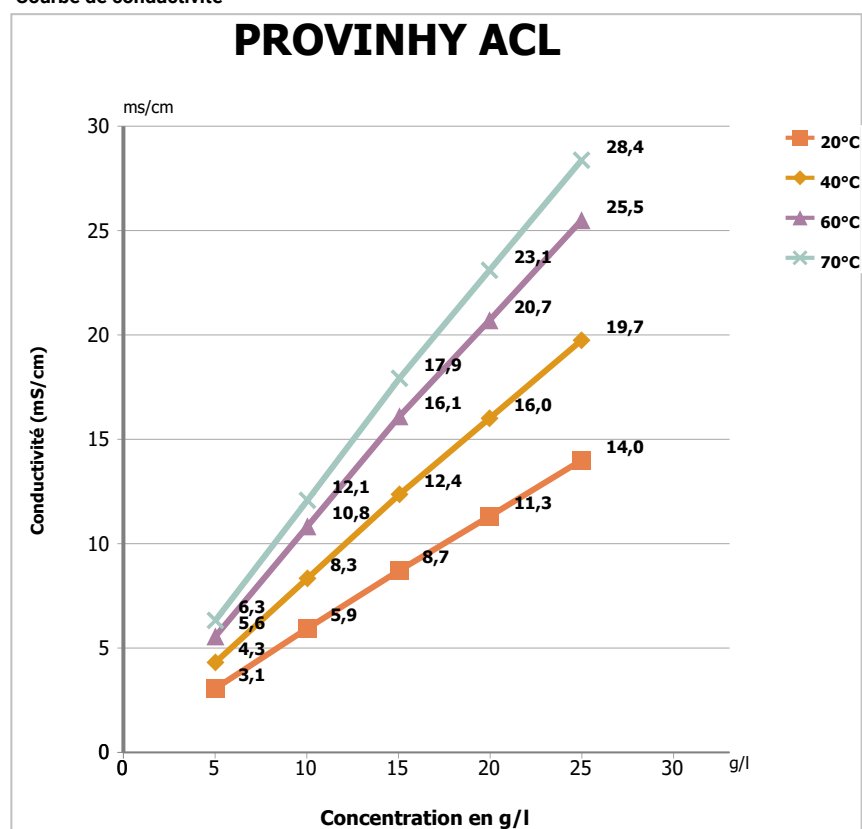
PROVINHY ACL est un nettoyant désinfectant bactéricide et levuricide.
Rincer au préalable le matériel et les circuits.
Appliquer PROVINHY ACL par circulation ou trempage
Circulation :
Concentration bactéricide : 0,6 % (6 ml de PROVINHY ACL pour 1 litre d'eau)
Concentration levuricide : 1 % (10 ml de PROVINHY ACL pour 1 litre d'eau)
Temps de contact : >= 5 minutes (selon le process)
Température : 40 - 70 °C (selon les circuits)
Trempage :
Concentration bactéricide : 3 % (30 ml de PROVINHY ACL pour 1 litre d'eau)
Concentration levuricide : 1 % (10 ml de PROVINHY ACL pour 1 litre d'eau)

PROVINHY ACL

DATE DE MISE A JOUR : 15/05/24

Temps de contact : ≥ 30 minutes pour la bactéricidie et ≥ 15 minutes pour la levuricide
 Température : 20 - 70 °C (selon le process)
 Rinçage final à l'eau potable
 Nettoyer régulièrement le matériel d'application.

Courbe de conductivité



Si l'appareil de mesure intègre une compensation de température alors se référer à la courbe correspondant à la température de référence.

Paramètres de contrôle :

Prise d'échantillon : 50ml
 Pré-traitement : Thiosulfate de sodium pincée
 Indicateur : Méthyl orange
 Réactif : HCl N/2
 Facteur de titrage : $f = 0,39 \pm 0,01$
 Concentration en % = chute de burette * f
 Concentration en g/l = chute de burette * f * 10

PROVINHY ACL

DATE DE MISE A JOUR : 15/05/24

- Remplir la burette de 25 mL avec le titrant considéré
- Dans un erlen de 250 mL, placer la prise d'essai de l'échantillon à doser
- Ajouter une spatule de Na₂S₂O₃ en cristaux
- Homogénéiser le contenu manuellement
- Puis ajouter environ 10 gouttes d'indicateur coloré
- Homogénéiser le contenu manuellement
- Titrer avec la solution le titrant jusqu'à ce que la solution vire de coloration
- Noter le volume de titrant versé.

Conditionnements :

Jerrican	10l	Jaune	12kg
Jerrican	22l	Jaune	26kg
Fût	220l	Bleu foncé	240kg
GRV	1000l	opaque	1200kg

Stocker dans un endroit propre, frais et ventilé et loin des sources de chaleur et de lumière intense.

Qualité - Sécurité :

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur INTERNET :

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public.

Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

Utiliser le produit dans les 6 mois à partir de sa date de fabrication.

Réglementation

Ce produit est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 concernant les produits utilisés pour le nettoyage des surfaces pouvant entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Ce produit est utilisable en Agriculture Biologique conformément à la réglementation en vigueur.

PROVINHY ACL est un mélange conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 du 18 décembre 2006, concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH), quel que soit le site de fabrication.

Les substances concernées par le Règlement REACH et contenues dans PROVINHY ACL ont été pré-enregistrées ou enregistrées par notre société ou par nos fournisseurs en amont.

PROVINHY ACL ne contient pas de substance dite "extrêmement préoccupante" dans la liste actuelle des substances candidates à l'autorisation publiée et mise à jour régulièrement par l'ECHA.

PRODUIT BIOCIDES - N° Inventaire Ministère de l'Ecologie : 11854

Substance(s) active(s) pour 100g de produit : Hypochlorite de sodium, exprimé en chlore actif 5,62g

GROUPE 1 : Désinfectants et produits biocides généraux; Type de produits 4 : Désinfectants pour les surfaces

PROVINHY ACL

DATE DE MISE A JOUR : 15/05/24

en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

N° d'autorisation du produit (N° d'AMM) : BTR0194 délivré par le Ministère de l'Ecologie pour le traitement bactéricide et levuricide des locaux de stockage (POA et POV), du matériel de transport (POA et POV), du matériel de stockage (POV), des parois des locaux de stockage (POV)(PULVER), du matériel de transport de la nourriture (animaux domestiques).